



# DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

*Intervention de Jean-François BÉNÉVISE, Directeur régional des entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, au point presse du 24e Mondial des métiers 28/01/2020*

Je suis toujours heureux de participer à ce point presse du Mondial des métiers, qui lance ce temps fort de l'orientation et des métiers dans notre région, et auquel nous sommes encore une fois au rendez-vous.

Nous avions l'an dernier choisi une nouvelle orientation de la présence de la DIRECCTE qui nous semblait correspondre aux besoins du public en donnant à voir les métiers qui recrutent, et en fournissant les outils qui permettent d'améliorer l'accès à l'entreprise et l'emploi.

Le succès de notre espace a confirmé cette orientation, qui est bien celle du Mondial de montrer et faire toucher du doigt le geste métier, ce que nous avons pu faire grâce à la réalité virtuelle. Nous avons eu près de 8000 visiteurs en 2019, 4 fois plus qu'en 2018. Notre espace CV a connu le même succès grâce à la présence quotidienne d'une dizaine d'agents de la DIRECCTE et de professionnels de nos partenaires missions locales et Pôle Emploi. Et notre accueil apprentissage a vu passer plus de 300 jeunes.

Nous reconduisons donc cette année cette formule en ajoutant encore plus de possibilités de découvrir des métiers grâce à des casques avec films immersifs sur un certain nombre de métiers en tension, que la DIRECCTE a commandité et qui sont tout au long de l'année utilisés par les agences de Pôle Emploi dans un objectif de promotion des métiers. Et bien sûr toujours notre accueil CV qui démontre que le besoin d'accompagnement est toujours fort.

Ces deux aspects de notre offre au public reflètent les axes des politiques menées sur l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi :

1/en donnant le choix à chacun de déterminer son orientation professionnelle et son besoin en formation.

Liberté qui s'incarne dans l'application « Mon compte formation » lancée le 21 novembre 2019 qui permet aux organismes de faire connaitre leurs offres et aux salariés et demandeurs d'emploi de mobiliser les crédits de leur compte personnel de formation pour se former ;

Liberté aussi de créer des organismes de formation en apprentissage, OFA (113 nouveaux organismes ont été créés depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel) qui ont permis à 11 300 de se former en apprentissage (chiffre aout 2019), et aux jeunes et aux familles d'avoir les éléments d'appréciation pour choisir l'OFA le plus adapté à leurs besoins. Nous travaillons avec l'Education nationale pour que les plateformes Parcours Sup et Afelnet disposent de la base complète des organismes et de leur offre.

2/en accompagnant les publics pour qualifier et donner les compétences notamment au travers du plan d'investissement dans les compétences, qui en ARA a été signé entre Etat et Pôle Emploi le 15 avril 2019. 149 millions ont été engagés sur le PIC et 37 860 personnes sont entrées en formation en 2019.

En développant encore la politique du titre avec 12 000 personnes qualifiées en 2019, les deux métiers les plus représentés étant l'aide à domicile et le transport.

Pour accentuer encore le recours à l'apprentissage, nous y dédions de nouveau un espace où nous accueillerons cette année l'ANAF, association nationale des apprentis de France, car qui mieux qu'un jeune qui s'est formé en apprentissage pour en parler avec d'autres jeunes.

Nous maintenons l'offre de services pour les personnes en situation de handicap, là aussi responsabilité et engagement fort de l'Etat.

Enfin, en collaboration étroite avec le conseil régional et l'Education nationale et en complémentarité de nos offres, nous proposons comme chaque année, des espaces de tables rondes et de mini conférences sur les métiers et sur l'apprentissage mode d'emploi.